

## Compte rendu de la réunion du réseau parentalité 16 04 2024

### « L'accès aux pratiques culturelles comme outil de citoyenneté et d'émancipation »

#### Intervenant.e.s :

- **Culture du cœur 83** – Manuela PEIXOTO - Directrice
- **Ministère de la culture - Pass culture** – Sylvain BIANCHI – Chargé de développement
- **Le collectif varois de l'agriculture urbaine** – Marine BRIAND et Paul MAISONNEUVE
- **Les yeux dans les jeux** - Bruno SUZANNA, Directeur - Les yeux dans les jeux
- **Médiathèque du Pont du Las** – Frédérique NANCEY - adjointe à la responsable

#### Présent.e.s :

- **Manuela PEIXOTO** – Directrice – Culture du cœur 83
- **Sylvain BIANCHI** – Chargé de développement – Pass Culture – Ministère de la Culture
- **Marine BRIAND** – Service Civique – Collectif varois de l'agriculture urbaine
- **Paul MAISONNEUVE** - Service Civique – Collectif varois de l'agriculture urbaine
- **Bruno SUZANNA** - Directeur - Les yeux dans les jeux
- **Maëlys DORE** – Animatrice - Les yeux dans les jeux
- **Frédérique NANCEY** – adjointe à la responsable - médiathèque du pont du Las
- **Evelyne PEYRAS**, Conseillère en développement social - CAF du var
- **Julie CANOVAS** - Educatrice spécialisée - CHRS Argence
- **Valérie COMOR** - Assistante sociale – collègue Pierre Puget
- **Laetitia CHAPELAIN** - stagiaire assistance sociale – collègue Pierre Puget
- **Léa MERLO** – Centre social et culturel de Toulon Ouest
- **Mireille GAUTIER** – Référente Familles Centre social et culturel Toulon Ouest
- **Jean-Baptiste MONCUIT** - Stagiaire - Centre social et culturel Toulon Centre
- **Chloé ANTONI**, psychologue parents solos – CIDFF 83
- **Andréa CESCO** – parent bénéficiaire – parents solos - CIDFF 83
- **Angèle CANO** – parent bénéficiaire – parents solos - CIDFF 83
- **Mathilde CANO** - parent bénéficiaire – parents solos - CIDFF 83
- **Aziza AFIFE** - parent bénéficiaire – parents solos - CIDFF 83
- **Romuald PASQUIER** - parent bénéficiaire – parents solos - CIDFF 83
- **Bouthaine NOURI** - parent bénéficiaire – parents solos - CIDFF 83
- **Marie PERMILLEUX** - parent bénéficiaire – parents solos - CIDFF 83
- **Léa VIGNE** - parent solos – CIDFF 83
- **Charlotte BABOULIN** – Educatrice Jeune Enfant - parent solos – CIDFF 83
- **Magali DIEUX**, Présidente - Association Naître enchantés
- **Danièle ARCHIPPE**, coordonnatrice dispositifs socio-éducatifs – Ville de Toulon
- **Sandrine DEL TAGLIA**, Directrice ACM - des Enfants un Quartier la Vie
- **Blandine VANNIER** – PMI Centre de santé sexuelle – département du Var
- **Nathalie RAMBOZ** – Responsable - Médiathèque du pont du Las

### Excusé.e.s :

- **Camille LAOUT**, Conseillère parentalité – CAF du var
- **Odile BEAUVAIS**, infirmière conseillère technique de l'Education Nationale
- **Besma DJERIBI**, Animatrice - des Enfants un Quartier la Vie
- **Nassera FADLALLAH**, Chargée de mission dispositifs socio-éducatifs – Ville de Toulon
- **Karine POVINHA-PERNET**, Déléguée du Préfet
- **Patricia MESNAGER**
- **Faïza DRIDI**, Adjoint au Directeur Education Jeunesse – Pôle Famille
- **Candice VOLLE**, Assistante aux projets et parcours de vie (APV) - UMANE DAPV 83
- **France PIETRZYK** - SNOEZELEN
- **Mélody ANTUNES**, Coordinatrice Maison des Parents Axis - Toulon
- **Jéromine GOIRAN**, Service civique – Maison des Parents – Axis
- **Patricia MENAGER**, cheffe de projet opérationnelle cités éducatives de Toulon, DSDEN
- **Eulalie BREJON**, responsable antenne, Morraine et vous
- **Marie-Véronique HEYER**, Pause, je respire.... J'ai sophro !

*Préambule : ce compte rendu est non exhaustif, il ne retranscrit pas tous les échanges et ne fait que relater les idées fortes perçues par Chrystelle Colin.*

*Si vous-même avez noté, appréhendé des notions qui n'y apparaissent pas, n'hésitez pas à nous en faire part.*

Je remercie Nathalie Ramboz et Frédérique Nancey de la médiathèque du Pont-du-Las pour leur accueil chaleureux.

En attendant l'arrivée de tous les participant.e.s pour cette réunion, Bruno et Maëlys nous ont fait jouer ! Cette parenthèse musicale nous a immédiatement plongé dans la bonne humeur pour commencer cette belle journée !



**Manuela PEIXOTO**, Directrice de Cultures du Cœur 83. Les locaux se situent au 45 rue Victor Clappier 83000 Toulon. Association départementale.

L'association Cultures du Cœur agit dans le cadre du programme de lutte contre les exclusions. Convaincue que l'accès aux productions, aux parcours et aux équipements culturels de toute personne en situation de précarité est essentiel dans un processus global et durable de formation du citoyen, de tissage du lien social et d'épanouissement de l'individu, Cultures du Cœur 83 relaye au niveau local les actions de l'association nationale et défend la mixité sociale. Pour réaliser ses objectifs, Cultures du Cœur se positionne en situation d'interface entre les intervenants des domaines culturels et les professionnels du champ social.

S'appuyant sur un réseau de plus de 200 partenaires culturels et une centaine de relais sociaux.

Ces invitations sont le meilleur des outils pour les travailleurs sociaux dans l'accompagnement de leur public au sein de projets de structures concertés. Les structures adhèrent à Cultures du Cœur 83 moyennant la somme de 55 €. Cette adhésion est valable de septembre à Août.

L'association varoise mène parallèlement des actions sur différentes communes dans un « concept de permanence culturelle »:

- rencontres entre public et professionnels de la culture (Les Parenthèses culturelles)
- visites guidées de musées ainsi que l'Opéra
- parcours : théâtre, musique classique, écriture, lecture...
- Billetterie Solidaire
- Permanences en direction du public
- Diffusion de tous les dispositifs d'accès à la culture (de la commune - E-Pass ou encore le Pass culture)

Quelques actions phares :

- Lectures d'été (Contes d'été)
- Lectures d'automne (Contes d'automne)
- Festival d'Avignon
- Stage à la journée à L'Abbaye du Thoronet (cette année stage de Cirque) dans le cadre du dispositif "c'est mon Patrimoine")
- Organisation des déplacements hors département du Var (Mucem ou autre)

**Contacts** : [cdc83@culturesducoeur.or](mailto:cdc83@culturesducoeur.or)



**Sylvain BIANCHI** – Chargé de développement - Ministère de la culture

Ce dispositif national, innovant est destiné à favoriser l'accès à la culture des jeunes, afin de renforcer et diversifier leurs pratiques culturelles, en valorisant la richesse culturelle des territoires : spectacles vivants, biens culturels, services numériques, rencontres, visites, cours et ateliers, matériel beaux-arts.

Il est destiné aux jeunes dès 15 ans jusqu'à 20 ans.

**Pour s'inscrire :**



**Lien internet vers l'application :**

<https://passculture.app/accueil>

**Lien pour télécharger l'application :**

<https://pass.culture.fr/nosapplications/#passapp>

**Pour les jeunes 15-17 ans  
scolarisés (établissements de  
l'Educ. Nat.)**

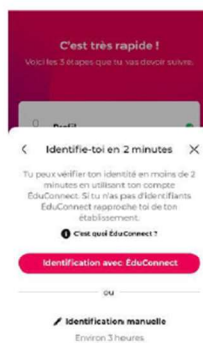
**Sur l'application avec ses  
identifiants Educonnect**



Si le jeune ne dispose pas de ses identifiants Educonnect, il doit les demander à son établissement scolaire

**Pour les jeunes de 18 ans, les jeunes  
de 15-17 ans non scolarisés (ou  
autres établissements, CFA, privé,  
instituts spécialisés etc...)**

**Sur l'application avec une  
identification manuelle**



Se munir d'une pièce d'identité (CNI, passeport). Un smartphone sera nécessaire pour filmer son document et son visage

**Pour les jeunes étrangers  
non scolarisés**

**Via la plateforme  
Démarches Simplifiées**

Se créer un compte sur l'application pass Culture

Déposer un dossier d'inscription avec la même adresse mail sur la plateforme [Démarches Simplifiées](#)

Il sera demandé de fournir un titre de séjour et une justification de résidence en France **depuis au moins un an.**

Les justificatifs de résidence acceptés: justificatif de domicile au nom du jeune, attestation d'hébergement chez un tiers, attestation d'un foyer ou d'un centre d'hébergement

## **Réponses aux questions dans la salle**

### ***Les sommes sont-elles cumulables ?***

#### **Cas N°1 :**

Si le jeune s'inscrit dès l'âge de ses 15 ans, il se verra crédité 20 €. Qu'il peut dépenser tout de suite où bien les cumuler avec les autres sommes qu'il se verra attribué à ses 16 ans (+20€) et à ses 17 ans (+30 €). S'il choisit de garder sa cagnotte, il faudra qu'il la dépense avant ses 18 ans.

#### **Cas n°2 :**

Le jeune s'inscrit à 17 ans, il se verra attribué la somme de 30 € uniquement qu'il faudra dépenser avant ses 18 ans.

#### **Cas n°3 :**

Le jeune s'inscrit à 18 ans il se verra offrir la somme de 300 € et pourra la dépenser jusqu'à la veille de ses 20 ans.

### ***Ma fille n'a pu dépenser que 100 € sur le numérique ?***

Oui, l'abonnement sur le numérique se fait sur deezer® car cette plateforme a son siège en France. Il n'est pas possible de s'abonner sur une autre plateforme car le siège n'est pas en France. La somme allouée pour le numérique est de 100 € maximum.

**Retrouvez le diaporama de présentation sur notre site internet.**



**Marine BRIAND et Paul MAISONNEUVE** – Services civiques

« J’essaie de faire éclore les fleurs qui poussent dans ma tête » – Kurt Cobain

L’Association Française d’Agriculture Urbaine Professionnelle (AFAUP) à rayonnement national a pour vocation de fédérer les professionnels de l’agriculture urbaine et faciliter les liens avec les autres acteurs de la ville, le monde agricole et le grand public.

L’AFAUP a été créée en 2016 à l’initiative d’acteurs français historiques de l’agriculture urbaine. En tant qu’association nationale, l’AFAUP coordonne depuis 2022 l’événement des 48h de l’agriculture urbaine.

### **Que faire à toulon pendant les 48H ?**

**EXPOSITION PHOTO & FORUM** : Pour la première fois, notre collectif vous propose une expérience photographique immersive et déambulatoire au cœur de 10 portraits représentant les acteurs de l’agriculture Varoise. La question de “Comment les Agricultures Urbaines contribuent-elles à une Ville Fertile ?” sera abordée au travers d’une conférence ainsi qu’au travers des rencontres et des échanges avec ces acteurs.

**EXPOSITION SUR TOULON** : Immersion dans une expérience photographique au cœur de portrait d’agriculteurs avec les produits à déguster pendant le festival et toute la durée de l’exposition.

**RENCONTRER, ÉCHANGER ET CULTIVER LE SAVOIR** : Des ateliers pour toutes et tous, petits et/ou grands, animés par les acteurs locaux de l’agriculture urbaine et de la protection de la biodiversité.

**ESSAIMER LE TERRITOIRE** : Balades découverte, visites de sites... découvrez la métropole sous un nouveau jour et devenez acteurs de votre territoire.

**DÉAMBULER, FÊTER, PARTICIPER** : Une déambulation végétalo-musicale avec un concours de costumes des plus originaux !!! er ! Nous invitons les festivaliers à venir déguisés en poireaux, en artichaut, en topinambour, en gariguettes ou en..... Les mots d’ordre de ce concours sont FUN & CRÉATIVITÉ donc amusez-vous, l’important est de participer !

Vous trouverez en pièce jointe le programme des 48H de l’agriculture urbaine.

En attendant la végéparade et le concours de costumes qui auront lieu le 25/05/24 , voici quelques activités pour vous faire patienter !





**Créations d'un chars végétal et épouvantail** **24**

De 14h00 à 18h00 **AVRIL**  
 Au Supermarché la Coop sur Mer - Toulon

*Réussissez vous autour d'un atelier création de chars Végétal Bombes à Graine au supermarché coopératif et participatif de "la Coop sur Mer" !  
 L'occasion pour vous de découvrir un lieu de soutenant le travail agricole régional et favorisant, au sein de leur réseau, une culture dynamique d'échange d'expérience !*





*Ateliers Végéparade*

**Créations de Costumes Végétales** **27**

De 14h00 à 18h00 **AVRIL**  
 Au Tiers Lieu "L'Amarre"

**Créations de Costumes Végétales** **18**

De 14h00 à 16h00 **MAI**  
 Au Tiers Lieu "L'Amarre"





*Ateliers Végéparade*

**Créations de Bombes à Graines** **5**

De 10h00 à 12h00 **MAI**  
 À L'Écolieu du Plan du Pont - Hyères

*Réussissez vous autour d'un ateliers Bombes à Graine à L'Écolieu du Plan du Pont à Hyères !  
 L'occasion pour vous de découvrir un lieu de vie plaçant l'environnement, le bien-être humain et le respect animal au cœur de ces préoccupations !*




**LES YEUX DANS LES JEUX**[www.lesyeuxdanslesjeux.com](http://www.lesyeuxdanslesjeux.com)

**Bruno SUZANNA** - Directeur - Les yeux dans les jeux

La Maison Méditerranéenne des Jeux se trouve 12, rue Peiresc 83000 Toulon.

L'association reçoit dans ses locaux aux horaires d'ouverture et permet de découvrir des jeux sur place. Il est possible d'adhérer pour soutenir l'association mais aussi pour emprunter des jeux à la maison (de 5 € à 35 €) selon le nombre de jeux empruntés. Un catalogue de jeux est disponible en ligne.

Des soirées spéciales sont organisées tous les vendredis à 20h30.

Le lieu peut être privatisé pour des anniversaires mais aussi des animations peuvent être proposer à domicile. Pour toute demande d'infos

**CONTACT**

[lesyeuxdanslesjeux@gmail.com](mailto:lesyeuxdanslesjeux@gmail.com)

06 20 50 36 48

Maison Méditerranéenne des Jeux  
12 rue Peiresc - 83000 TOULON

**Réponses aux questions dans la salle**

***Est-ce que les enfants sont gardés pendant que les parents jouent ?***

Non, notre objectif est de faire jouer les enfants et les parents ensemble. Il n'y a donc pas d'animateurs pour garder les enfants.

***Est-il possible d'utiliser le pass culture pour adhérer au yeux dans les jeux ?***

Malheureusement non ! mais Sylvain Bianchi nous explique vouloir faire évoluer cela.





**frédérique NANCEY** - adjointe à la responsable – Médiathèque du Pont-du-Las

Extrait du Manifeste de l'IFLA-UNESCO sur la bibliothèque publique :

*« La bibliothèque publique, porte d'accès de proximité à la connaissance, offre les conditions de base nécessaires à l'apprentissage tout au long de la vie, à la prise de décision autonome et au développement culturel de l'individu et des groupes sociaux. »*

Les médiathèques accueillent tout le monde gratuitement ou presque.

Le réseau des médiathèques de Toulon, notamment celle du Pont-du-Las, facilite l'accès à la culture par le biais de différentes actions :

- **FAL** (Facile A Lire) : mise en place dans un futur proche, d'ateliers de conversation.
- **FLE** (Français Langue Etrangère) : mise à disposition d'outils pour les associations et les centres de formation qui accompagnent les personnes en situation d'illettrisme ou d'analphabétisation. Outil la malle POP ALPHA actuellement prêtée aux Elles d' Archaos
- **Tables de présentation** tout au long de l'année : selon une thématique précise ce qui facilite l'accès aux documents et la médiation.
- **Mise en place d'actions** en direction des classes ULIS du collège Pierre Puget, des missions locales, des petits frères des pauvres, de la classe allophone du collège de la Marquisanne.
- **Aller vers** dans la mesure du possible, nous nous rendons dans des structures accueillant des habitants éloignés de la lecture : résidence autonomie Porphyre et Saphir, centre social de Toulon Ouest, pause parentalité AFL transition, Archaos, les Elles d' Archaos.

Les médiathèques au service des habitants.

<https://mediatheques.toulon.fr/> : Portail des médiathèques - rubrique AGENDA

Toutes les animations sont créées par les équipes des médiathèques et nous avons des actions temporaires ou pérennes :

**Actions pérennes** : P'las au ciné – Nos doudous aiment les histoires – P'las au coup de cœur – Ateliers d'écriture – Histoires de Cathy – Ateliers Philo – Ateliers application tablette – Atelier Yeux dans les jeux


**Actions temporaires** : Expositions – Contes avec MCE – Ateliers avec les Petits Débrouillards – Conférences.

**Ateliers selon une thématique précise** : Développement durable – Semaine de la santé sexuelle – Fête de la musique – Partir en Livre

**Pour rappel la CAF propose aussi une aide aux activités culturelles et artistiques.**

## Enfants & jeunes

### Activités extra scolaires

 Aide sur critères

## L'aide aux activités culturelles et artistiques

**Objectif :** Favoriser l'accès aux loisirs culturels et artistiques des enfants entre 6 et 11 ans.



#### Pour qui ?

Familles allocataires Caf du Var



#### Quel montant ?

Entre 100 € et 200 €  
en fonction du quotient familial  
(dans la limite de 80% de la dépense)



#### Quelle condition ?

Un quotient familial  
inférieur ou égal à 1 000 €  
en mai de l'année en cours

### Conditions pour en bénéficier :

- Avoir un enfant à charge entre 6 et 11 ans (inclus) au moment de la rentrée scolaire.
- Inscrire l'enfant dans une structure professionnelle (associative, municipale, entreprise privée) proposant une activité culturelle ou artistique, pour l'année scolaire en cours.
- Etre inscrit à des ateliers ou cours de théâtre, de musique, de chant, de danse artistique, d'arts-plastiques, de création numérique, d'activités manuelles (calligraphie, poterie, travail du bois, de la céramique...), de cirque, ou encore adhérer à une bibliothèque, médiathèque, FabLab.

### Montant :

Quotient familial	Part de la Caf sur le coût total de la dépense	Montant plafond de l'aide
0 à 400 €	80 % du coût total	200 €
401 à 700 €	80 % du coût total	150 €
701 à 1000 €	80 % du coût total	100 €

### Cumul :

**Attention :** pour la danse artistique et le cirque, en cas de bénéfice du Pass Sport, le montant du Pass Sport est déduit du montant de l'aide versée.

### Modalités de versement :

L'aide est versée, en une seule fois, directement à la famille ou à la structure, après réception du dossier de demande et des pièces justificatives.

### Démarches à réaliser :

La famille doit renvoyer le dossier complet à la Caf et joindre les pièces justificatives demandées **avant le 31 octobre de l'année en cours**. Le formulaire doit être complété par la structure où est inscrit l'enfant.



**Prochaine réunion du réseau parentalité le jeudi 6 juin 2024 à 13h30 dans les locaux de la CAF à la Beaucaire. Inscription obligatoire car nombre de places limitées.**